Études internationales



Merle, Marcel et Montclos, Christine de. *L'Église catholique et les relations internationales*. Paris, Éditions du Centurion, Coll. « Église et Société », 1988, 247 p.

Jean Mallein

Volume 20, Number 3, 1989

Les études stratégiques : où en sommes-nous?

URI: https://id.erudit.org/iderudit/702553ar DOI: https://doi.org/10.7202/702553ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print) 1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Mallein, J. (1989). Review of [Merle, Marcel et Montclos, Christine de. L'Église catholique et les relations internationales. Paris, Éditions du Centurion, Coll. « Église et Société », 1988, 247 p.] Études internationales, 20(3), 724–726. https://doi.org/10.7202/702553ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Il est enfin question des Français de souche convertis à l'Islam. Leur nombre, traditionnellement limité à quelques groupes mystiques et hautement cultivés, a tendance à augmenter, surtout depuis les événements de mai 1968. Beaucoup de jeunes, déçus par l'échec de leurs illusions politiques, furent alors attirés par des expériences spirituelles. Certains vinrent à l'Islam par le mouvement tabligh; c'est le cas de Daniel Youssef Leclerq, principal organisateur de la Fédération nationale des musulmans de France.

Telles sont les grandes lignes d'un ouvrage très bien documenté, dont le grand mérite est de faire apparaître la vitalité et surtout la grande diversité de l'Islam français. La principale question qui revient dans la conclusion est de savoir comment va évoluer cette communauté qui, depuis la stabilisation de l'immigration, est exposée, à long terme, aux risques d'intégration dans la société française et d'assimilation culturelle.

Khaled BELKHODJA

Université de Moncton, Nouveau-Brunswick

MERLE, Marcel et MONTCLOS, Christine de. L'Église catholique et les relations internationales. Paris, Éditions du Centurion, Coll. « Église et Société », 1988, 247p.

M. Merle et Mme De Montclos ont maintes fois prouvé qu'ils étaient deux remarquables spécialistes des relations internationales. Ils le démontrent une fois encore à travers cet ouvrage. Sous une forme synthétique, qui manquait jusque-là, ils font en quelque sorte le point sur la doctrine, le rôle et les réactions de l'Église catholique face aux problèmes qui ont agité ou agitent la communauté internationale depuis plusieurs décennies.

La première partie (pp. 12 à 63) campe « L'Église face au monde ». Deux chapitres la composent. Après un rappel court mais judicieux des grandes étapes qui, dans le passé, marquèrent ses relations avec le monde, le premier chapitre permet au lecteur peu averti de mieux connaître la situation juridique du Saint-Siège, tant par rapport à l'Italie qu'au sein de la communauté internationale, telle qu'elle a été établie par les Accords du Latran. Chacun, spécialiste ou non des relations internationales, appréciera la précision avec laquelle est dressé l'état actuel des relations officielles ou officieuses que le Saint-Siège entretient avec la plupart des États, tableau statistique à l'appui (p. 28); de son appartenance aux organisations internationales, suivant des modalités diverses (membre à part entière ou observateur) en fonction des objectifs de celles-ci et de leur compatibilité avec la neutralité du Saint-Siège et son autorité spirituelle. On devine enfin par recoupement avec d'autres chapitres, que le Saint-Siège a été invité et a participé à la plupart des grandes conférences diplomatiques qui ont jalonné notre époque.

Le second chapitre présente la situation de l'Église dans le monde en soulignant d'abord les « mutations du peuple de Dieu » intervenues au cours du XX^{eme} siècle, dont le trait essentiel est que le peuple européen, autrefois largement majoritaire, ne constitue plus aujourd'hui qu'une fraction minoritaire de la chrétienté. C'est déjà l'occasion pour les auteurs de souligner l'importance de la décolonisation sur laquelle ils reviendront. Elle a conduit le Saint-Siège à reconsidérer le fonctionnement de l'Église, dont la description de l'organisation et des arcanes échappe à toute critique dans le cadre de ce livre.

L'analyse de l'attitude de l'Église face aux grands problèmes politiques contemporains est abordée dans la seconde partie, intitulée « l'Église et le monde » (pp. 65 à 228). Cinq thèmes ont été retenus, qui font l'objet d'autant de chapitres, eux-mêmes précédés par un chapitre dans lequel les auteurs s'attachent à décrire les modes spécifiques par lesquels l'Église intervient dans les relations internationales. Elle y exerce une triple fonction enseignante, relationnelle et caritative, dont les destinataires ne sont pas seulement les États, comme par le passé, mais aussi les nations, les peuples et leurs cultures –, au-delà des fidèles catholiques. Il est clair en effet depuis l'encyclique « Pacem in Terris », que l'Église veut désormais exercer une mission universelle. Comme le démontrent les chapitres suivants, il ne peut plus être question de classer le Saint-Siège « parmi les défenseurs de l'ordre établi, fondé depuis des générations sur la « Sainte Alliance » des États souverains » (p. 78).

Parmi les « combats » de l'Église, vient d'abord celui pour la paix (Ch. 2). Ce long chapitre, qui évite d'être banal, retrace l'évolution de l'Église vis-à-vis des doctrines de la guerre et son action pour la paix. Sans abandonner tout à fait la théorie de la guerre juste, héritage de la Chrétienté médiévale, le Saint-Siège l'a réduite, depuis le pontificat de Pie XII, à la seule guerre défensive, à condition encore qu'elle soit proportionnée à l'outrage subi. Cette ambiguïté, les auteurs la relèvent également face à la dissuasion nucléaire dont Jean-Paul II a rappelé en 1982 qu'elle « peut encore être jugée comme moralement acceptable » dans les conditions actuelles. Elle est aussi manifeste à l'égard de la théologie de la libération, même si les auteurs estiment qu'un point d'équilibre satisfaisant a été trouvé en 1986, depuis qu'a été dénoncé le mythe de la révolution, en même temps que la lutte armée a été admise comme ultime remède face à certaines tyrannies. Constatant que le Saint-Siège se range du côté de ceux qui excluent toute mesure unilatérale et improvisée de désarmement, ils dressent un constat d'échec des tentatives de rapprochement avec les autres confessions chrétiennes ou non, dont la coalition pourrait contribuer à la construction de la paix. Paix que le Saint-Siège s'est efforcé de maintenir, sans pouvoir la restaurer lorsqu'elle avait été rompue, en intervenant avec un certain succès dans des différends et des problèmes internationaux d'importance secondaire, il faut en convenir.

Pour les auteurs, le thème de la justice internationale fait aujourd'hui « partie intégrante du patrimoine doctrinal de l'Église, au même titre que le combat pour la paix, dont il est le complément indispensable » (p. 139). C'est ce qu'ils s'attachent à démontrer dans le chapitre 3, « le combat pour la justice », en retraçant d'abord les étapes d'une prise de conscience lente mais irrésistible par l'Église de la nécessité de ce qu'on appelle le nouvel ordre économique international; en analysant ensuite la nature de la justice internationale; en décrivant enfin les moyens et méthodes mis en oeuvre par l'Église pour en favoriser l'avènement.

Pas plus qu'elle n'a eu l'initiative de ce thème, l'Église ne peut prétendre avoir promu le combat pour les droits de l'homme (Chapitre 4). Mais elle a intégré ce concept dans son patrimoine doctrinal, non sans risques: celui d'une perte d'identité, parce qu'elle délivre ainsi un message de plus en plus semblable à celui du monde profane; celui qui résultant de l'absence d'accord réel sur les valeurs fondamentales entre les grands courants idéologiques, devrait interdire à l'Église d'user du concept des droits de l'homme comme d'un acquis cohérent et irréversible. Il reste qu'en prenant leur défense, elle a pesé d'un poids incontestable dans l'évolution de diverses situations nationales, sans qu'ait cessé son action plus ancienne en faveur des réfugiés et des migrants.

726 LIVRES

Sans doute serait-on tenté de s'étonner de l'extrême brièveté avec laquelle est présentée l'attitude de l'Église face au problème israélo-palestinien dans le chapitre suivant, intitulé « l'Église face aux mutations politiques et territoriales », si ce n'était la loi du genre pour un tel livre. Cette attitude est d'ailleurs bien connue; mieux peutêtre que celle de l'Église à l'égard des deux autres « mutations » qui ont retenu l'attention des auteurs: la décolonisation et la question de la frontière occidentale de la Pologne couplée avec celle de la frontière entre les deux Allemagne.

L'ouvrage ne pouvait se terminer sans que soit rappelé ce que sont les rapports entre le Saint-Siège et les organisations internationales. C'est l'objet du sixième et dernier chapitre de sa seconde partie, au terme de laquelle les auteurs interprètent l'ensemble des données recueillies et s'efforcent d'évaluer les résultats obtenus par l'action de l'Église. On retiendra surtout qu'ils constatent l'établissement d'une nouvelle hiérarchie des préoccupations par et pour l'Église, dont les interventions dans la sphère temporelle de la communauté internationale, plus nombreuses et retentissantes que par le passé, lui valent « un regain de notoriété dans le monde entier » (p. 237), auguel le nouveau style pontifical inauguré par Paul VI et plus encore illustré par les fréquents voyages de Jean-Paul II n'est sûrement pas étranger.

Cet ouvrage de synthèse publié par les Éditions du Centurion en 1988 s'ajoute à plusieurs autres déjà parus dans la collection « Église et Société » dirigée par les Jésuites du Centre de Recherche et d'Action Sociales. À n'en pas douter, il a sa place dans les bibliothèques des spécialistes des relations internationales, comme dans celles de tous les esprits curieux de connaître et comprendre l'action de l'Église dans le monde d'aujourd'hui.

Jean Mallein

Faculté de droit et des sciences économiques de Brest, France

SORMAN, Guy. La nouvelle Richesse des Nations. Paris, Fayard, 1987, 336p.

La pauvreté des nations du Tiers-Monde n'est pas la conséquence de l'exploitation de l'Occident, ni avatar incontournable de leurs cultures, ni expression d'une sombre prédestination. Chef de file des libéraux en France, Guy Sorman tente plutôt de démontrer que les pays que l'on appelle sous-développés sont victimes d'eux-mêmes, particulièrement de leurs propres politiques internes, responsables qu'elles sont de l'indigence dont ils souffrent. Après La révolution conservatrice américaine (1983), La solution libérale (1984) et L'État minimum (1985). La nouvelle Richesse des Nations non seulement emprunte à Adam Smith le titre de son célèbre ouvrage paru en 1776, mais vise à convaincre, à l'instar des précédents essais, de l'utilité toujours actuelle de sa philosophie économique. Mais, l'originalité de ces pages est certes d'en interpeller l'application en dehors des cadres sociaux européens pour lesquels elle avait d'abord été conçue. Cette vocation d'universalité du libéralisme s'autorise d'un constat: l'Europe de Smith « ressemblait à bien des égards, note Sorman, au Tiers-Monde d'aujourd'hui ».

Dans une tradition intellectuelle ayant cours en France depuis les grands périples de Tocqueville en Amérique, l'au-